

28 mai 2025

GATINEAU
POUR
LA
VIE



Rapport annuel 2024

Objectif de présentation : information

Service de sécurité incendie
de Gatineau

Commission de la sécurité publique



Plan de la présentation

01

Prévention

02

**Gestion des risques et
partenariats**

03

Opérations

04

**Ressources
matérielles**

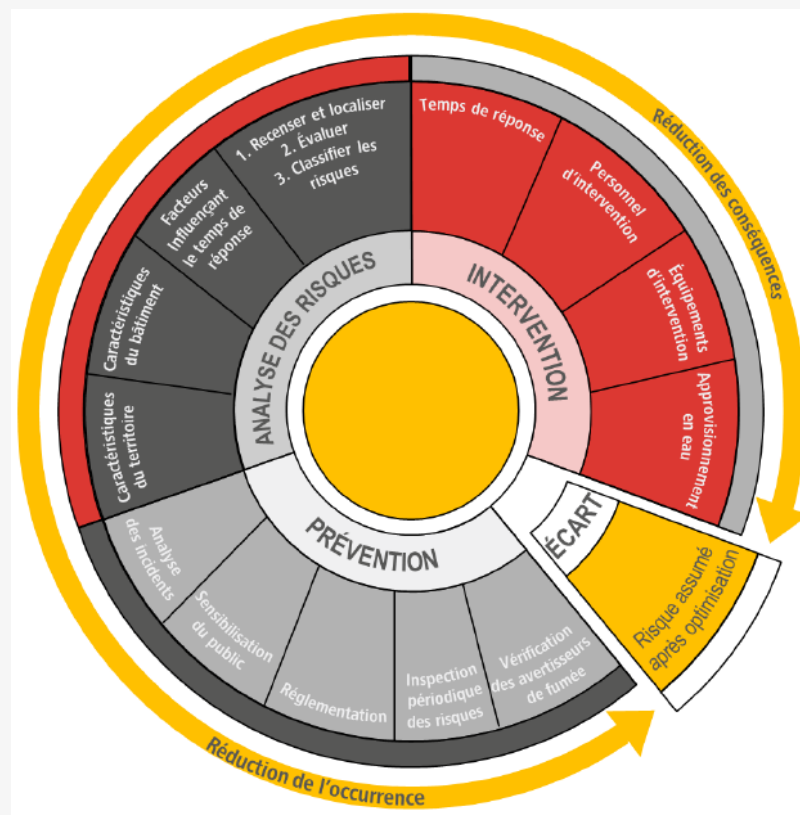
05

Formation et SST

06

**Bureau de la
sécurité civile**

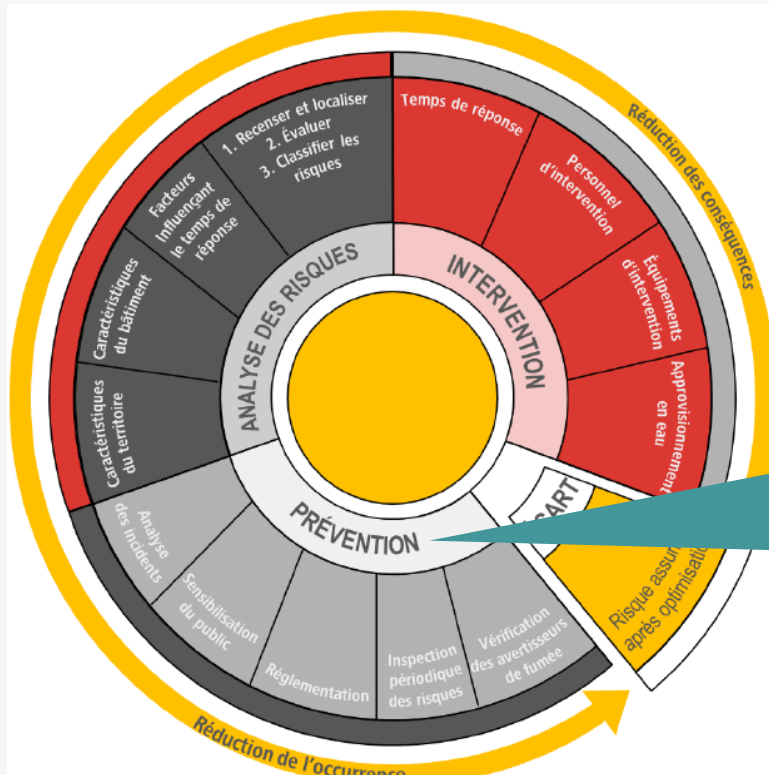
Le modèle de gestion des risques en matière de sécurité incendie



01

PRÉVENTION

5 programmes en prévention



1. L'évaluation et l'analyse des incidents.
2. La réglementation municipale en sécurité incendie.
3. L'installation et la vérification du fonctionnement des avertisseurs de fumée.
4. Le programme d'inspection périodique des risques plus élevés.
5. Le programme d'activités de sensibilisation du public.

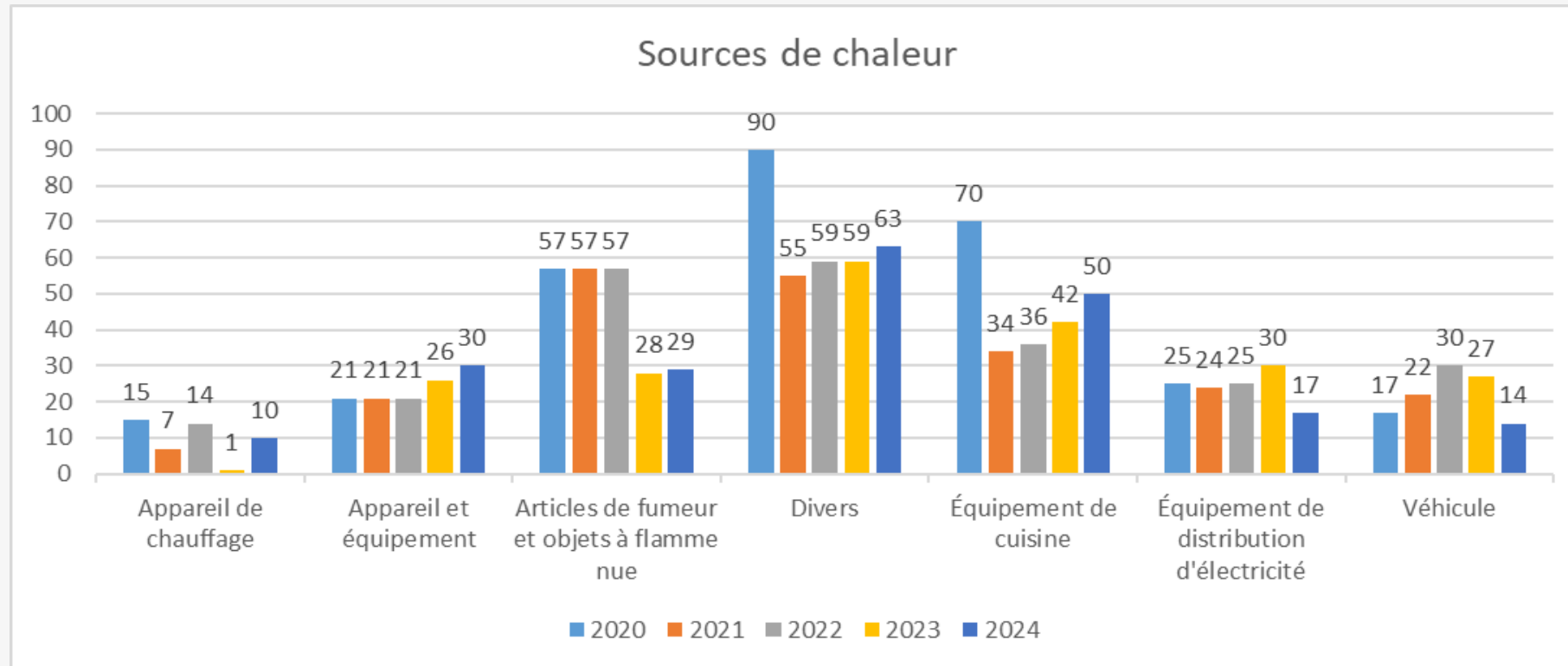
L'évaluation et l'analyse d'incidents

L'analyse des incidents permet à la division prévention de donner une orientation future au programme d'éducation du public.

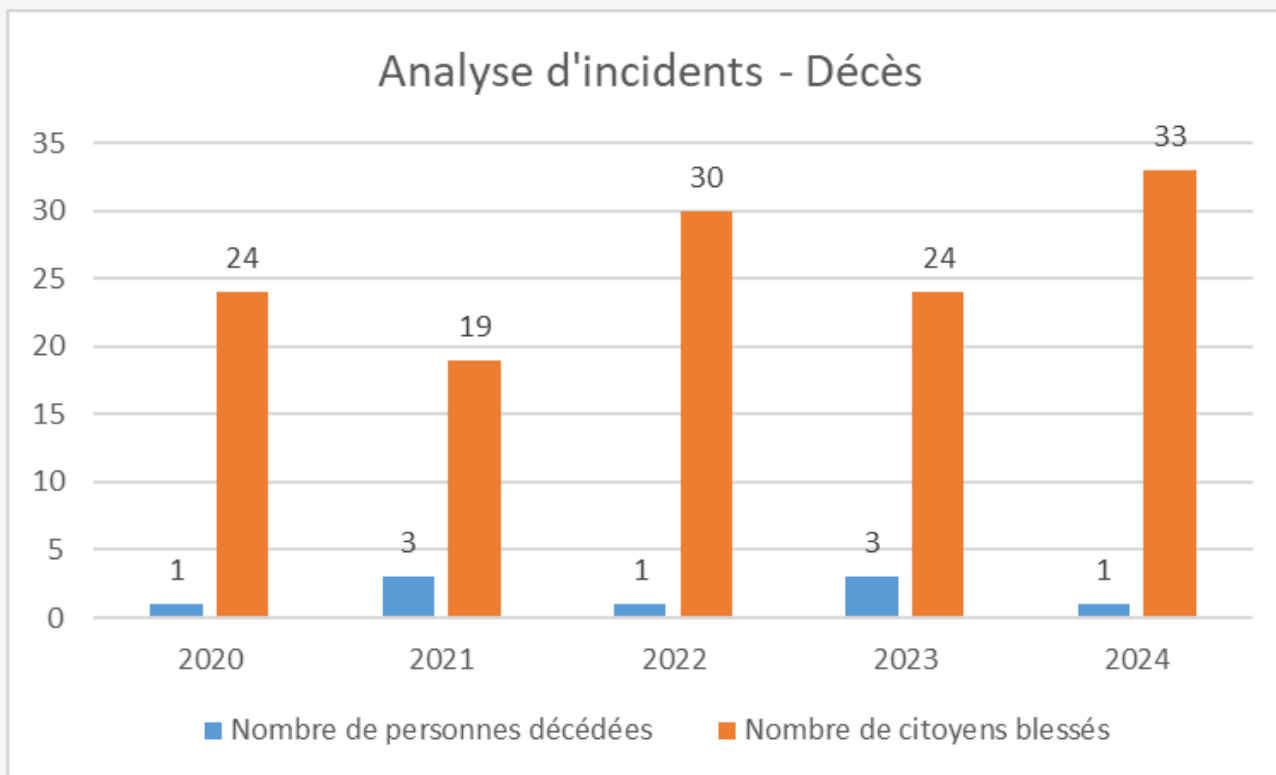
Pour l'année 2024, nous constatons :

- une augmentation des incendies causés par des équipements de cuisine, de distribution d'électricité et d'appareils;
- une diminution quant aux articles de fumeurs, d'objets à flamme nue et feux de véhicule;
- que l'erreur humaine et la défectuosité mécanique ou électrique sont encore une fois, les principales causes;
- que le principal lieu d'origine des incendies est localisé dans les lieux résidentiels.

L'évaluation et l'analyse d'incidents – Sources de chaleur



L'évaluation et l'analyse d'incidents - Décès



La réglementation

Au cours de l'année 2024, la division prévention a finalisé le travail colossal qu'à représenté la révision du règlement sur la prévention des incendies.

Le 14 mars 2024, le projet de règlement fut présenté à la Commission de la sécurité publique.

Le projet de règlement est présentement en voie d'être présenté au Conseil municipal pour adoption.

L'installation et la vérification du fonctionnement des avertisseurs de fumée



Dans le cadre de ce programme, le SSIG doit réaliser minimalement 20 800 visites ayant pour but de vérifier les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.

En chiffre, la division des opérations a effectué en 2024 :

- 943 sur 1 256 visites effectuées en rattrapage de 2023;
- 20 800 visites réalisées pour l'objectif de 2024;
- 10 051 vérifications effectuées physiquement incluant le rattrapage 2023;
- Une moyenne de 104 non-conformités décelées;
- 313 visites devront être rattrapées en 2025.

Le programme d'inspection périodique des risques plus élevés



- Au cours des dernières années et encore aujourd'hui, le SSIG a éprouvé des difficultés à s'acquitter de ses obligations en matière des inspections périodiques des risques plus élevés, principalement en raison d'enjeux de ressources humaines (départs, absences, etc.) et d'une pénurie de main-d'œuvre touchant le poste de préventionniste. C'est dans ce contexte que seulement 230 inspections des 1 340 prévues ont été réalisées.
- Dans le cadre du programme d'inspection des risques plus élevés, la division prévention a l'obligation de procéder aux inspections des bâtiments de risques moyens, élevés et très élevés selon un cycle de périodicité maximal de 7 ans.

Le programme d'inspection périodique des risques plus élevés (suite)

- Le Service de sécurité incendie de Gatineau s'est engagé auprès du ministère de la Sécurité publique (MSP), à faire l'ensemble des inspections des risques plus élevés, et ce, selon une périodicité n'excédant pas 7 ans. Il s'agit de plus de 34 000 nouvelles inspections.
- Selon le type de niveau de risque, le temps alloué pour une inspection varie de 4 à 21 heures. Ce temps exclus le temps de travail au bureau, qui peut varier selon la complexité du bâtiment inspecté, la collaboration des propriétaires ou responsables ainsi que le nombre d'anomalies constatées lors de l'inspection.

Le programme d'activités de sensibilisation du public



255 centres de la petite enfance, les écoles primaires et secondaires ont été invitées par une correspondance, à procéder à une vérification d'élément de sécurité incendie dans leur bâtiment et de procéder à un exercice d'évacuation tout en remplissant le formulaire fourni et par la suite de nous les acheminer.

Des campagnes de sensibilisation ont eu lieu sur différentes plateformes telles que les réseaux sociaux, le web, la radio, etc. sur différents sujets : avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone, feux de cuisson, changement d'heure et sur le temps des fêtes.

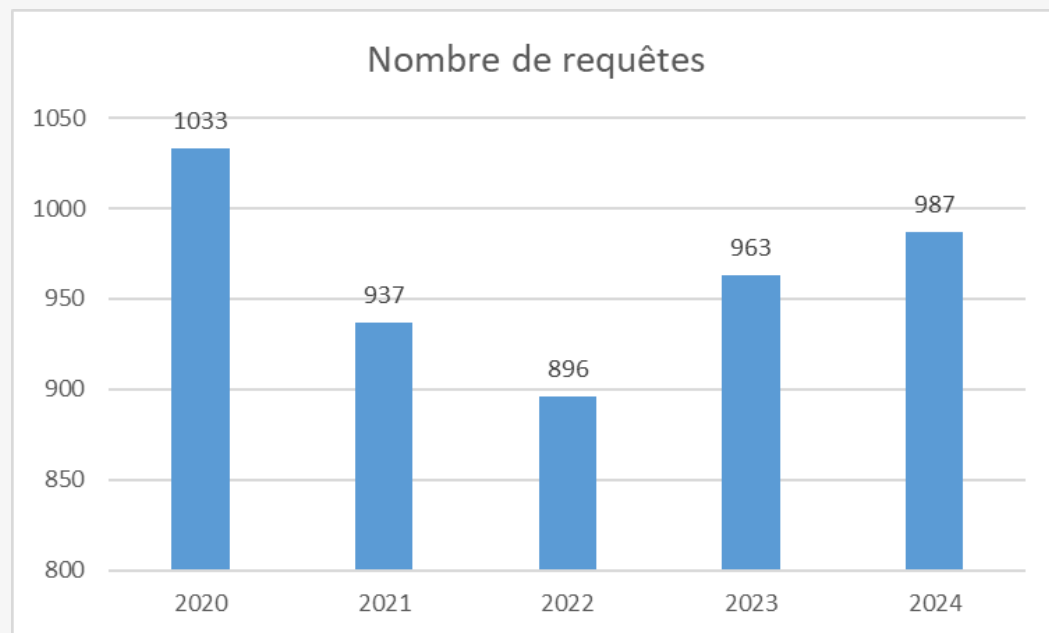
Le programme d'activités de sensibilisation du public (suite)

Dans le cadre de la Semaine de prévention des incendies, des activités ont été planifiées sur une période de plus d'un mois :

- Kiosque d'éducation et de sensibilisation au grand public au Réno l'entrepôt de Gatineau;
- Des journées portes ouvertes dans deux casernes ont eu lieu et ont accueilli plus de 4 800 personnes (14 septembre 2024 - Caserne 2 : *2 300 personnes et 14 octobre 2024 - Caserne 5 - *2 500 personnes). *À noter qu'il s'agit d'une moyenne de visiteurs.
- Au total, c'est plus de 5 200 personnes ciblées par des activités organisées (portes ouvertes, kiosques, etc.).
- Nous avons effectué presque 100% des exercices d'évacuation dans les résidences de personnes âgées.



Dossiers particuliers – Centre d'appels non urgent (311)



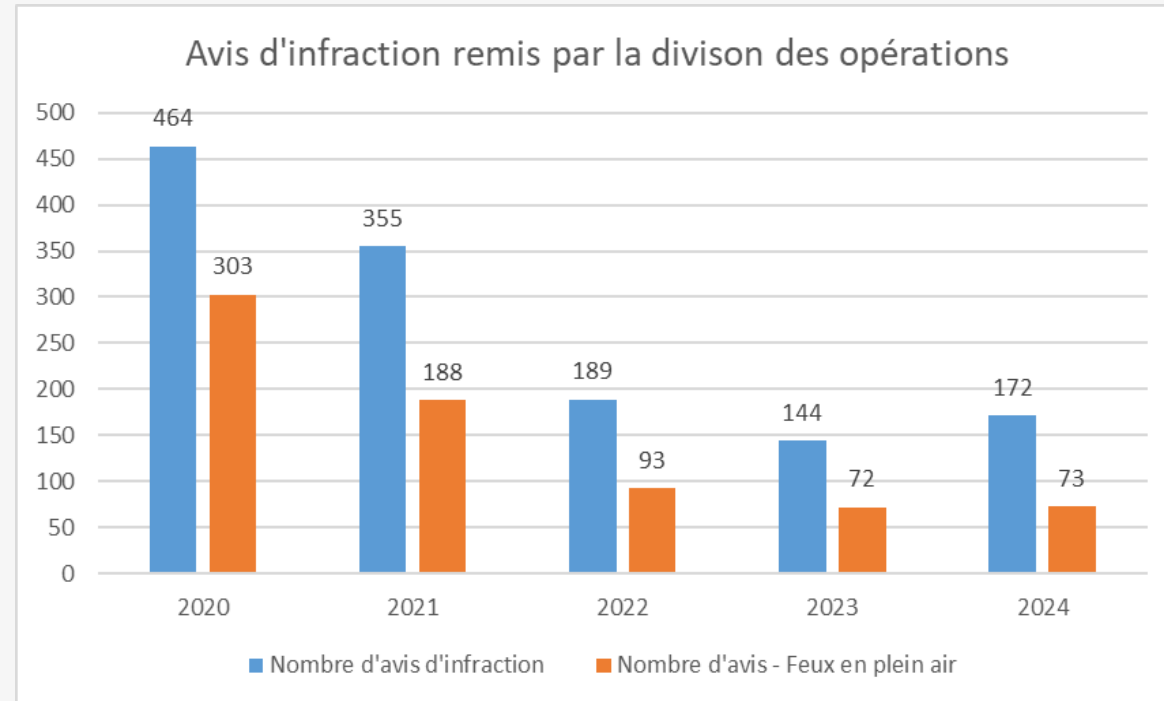
Par l'entremise du 311, l'équipe de la division prévention a répondu à 987 requêtes d'inspection, de demandes d'information ou autres sujets.

Depuis trois ans, on constate une augmentation de requêtes à chaque année.

Dossiers particuliers – Avis d’infraction par la division des opérations

La division des opérations a remis 172 avis d’infraction en lien avec des non-conformités sur les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone, des feux en plein air et des BBQ. C’est plus de 20% qu’en 2023.

En 2024, 73 avis ont été remis en lien avec les feux en plein air non conformes, comparativement à 72 en 2023.



Dossiers particuliers – Avis de remise de propriété

- En 2024, le SSIG a remis 640 avis de remise de propriété à des responsables de bâtiments de sujets différents : système d'alarme défectueux, électricité, accès aux bâtiments, gaz naturel, chauffage, eau, démolition, etc. Les sujets les plus touchés sont encore cette année et sans aucun doute, des systèmes d'alarme incendie défectueux à 51 % et l'électricité à 29 %.
- Depuis 2022, nous constatons une augmentation d'avis de remise de propriété remis dans le cadre d'un système d'alarme défectueux, car le SSIG a renforcé avec succès, auprès de son personnel, l'application de la procédure pour l'émission d'un avis impliquant un système d'alarme défectueux.

Remises de propriété remis pour un système d'alarme défectueux

2022	2023	2024
241	301	329

Dossiers particuliers - Personnes en situation d'itinérance

- La division prévention fut présente lors de différentes rencontres (interservices, ménage, opération, suivi du dossier, mise à jour de dossier, amélioration de la communication, etc.) et, à de nombreuses reprises, sur les sites de personnes en situation d'itinérance afin d'effectuer de la sensibilisation auprès des personnes en situation d'itinérance.
- L'implication de la division prévention dans le dossier des personnes en situation d'itinérance c'est :
 - 1 000 heures investies entre 2 préventionnistes;
 - 300 heures investies entre la cheffe de division, le chef et le chef d'équipe à la prévention.

02

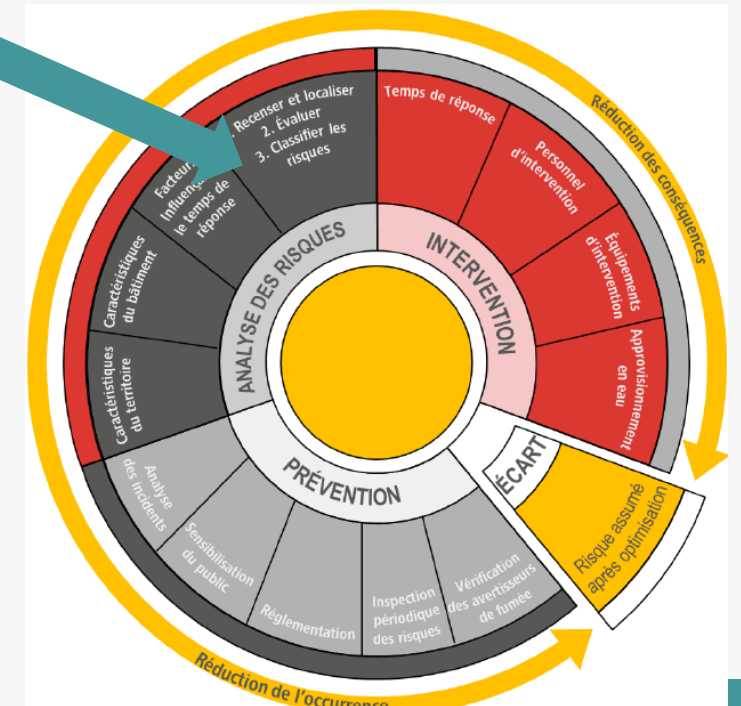
GESTION DES RISQUES ET PARTENARIATS

Classification des risques

La division de la Gestion des risques et des partenariats est responsable de la mise à jour de l'inventaire des risques sur le territoire.

Les bâtiments sont répartis en plusieurs catégories de risques :

- Risques faibles : petits bâtiments, maisons individuelles, résidences unifamiliales.
- Risques moyens : immeubles de petite taille, maisons de chambres, établissements industriels simples.
- Risques élevés : grands immeubles, établissements commerciaux, logements collectifs.
- Risques très élevés : grands immeubles de plusieurs étages, établissements accueillant un grand nombre de personnes, et bâtiments contenant des matières dangereuses.



Classification des risques (suite)

Cette classification aide les autorités municipales à établir des stratégies de prévention et de lutte contre les incendies. En identifiant les bâtiments à haut risque, les services de sécurité incendie peuvent mieux planifier leurs interventions, sensibiliser les occupants et mettre en place des mesures d'atténuation efficaces.

* Niveau des risques sur le territoire de Gatineau

Nombre	Ligne d'adresse	Catégories
55 395	Ligne d'adresse	1 – Faible
12 369	Ligne d'adresse	2 – Moyen
2 485	Ligne d'adresse	3 – Élevé
703	Ligne d'adresse	4 – Très élevé
2735	Ligne d'adresse	5 – Autre
77 638		

5- Autre : La catégorie «Autre» est principalement axée sur des terrains vacants, des parcs, des stationnements et d'autres infrastructures.

Classification des risques – Actions 2024

- **Mise à jour et maintenance de la base de données des risques** : Révision régulière des données existantes pour assurer leur exactitude et leur pertinence, notamment en intégrant de nouvelles adresses et en actualisant les classifications selon l'évolution des bâtiments et des infrastructures.
- **Communication des risques au centre 911** : Renforcer la coordination avec le centre d'appel d'urgence, en partageant régulièrement des informations sur la classification des risques pour optimiser la réponse en cas d'incident. Bien que cette communication ne soit pas quantifiable en termes de volume précis, elle a permis d'améliorer la réactivité et la pertinence des interventions.
- **Communication des nouvelles attributions d'adresses du Service de l'urbanisme et du développement durable** : Colliger les informations à propos des nouvelles constructions et d'adresses. Maintien des informations dans notre base de données afin d'informer les intervenants.

Classification des risques – Actions 2024 (suite)

- **Révision et ajustement des critères de classification** : Révision des protocoles pour mieux refléter les risques réels identifiés sur le terrain, en intégrant de nouvelles données et en ajustant la catégorisation selon l'évolution des bâtiments et des usages.
- **Formations et sensibilisation interne** : Organisation de sessions de formation pour le personnel afin de garantir une compréhension claire des critères de classification et leur application lors des interventions.
- **Suivi et contrôle des risques** : Vérification au niveau de la conformité des classifications établies. Il y a eu 2 150 vérifications, ajouts d'adresses et changement de catégories de risque en 2024.

Caractéristiques particulières – Plan particulier d'intervention

Un Plan particulier d'intervention (PPI) en incendie est un document qui définit les mesures à prendre en cas d'incendie dans un établissement ou une installation à risque. Il est élaboré pour assurer la sécurité des personnes et des biens, ainsi que pour minimiser l'impact d'un incendie sur l'environnement. Le PPI inclut généralement :

1. Évaluation des risques : Identification des dangers potentiels liés aux activités de l'établissement et aux substances présentes.
2. Organisation des secours : Description des procédures d'évacuation, des points de rassemblement et des moyens de lutte contre l'incendie disponibles sur site.

Caractéristiques particulières – Plan particulier d'intervention (suite)

3. Ressources humaines : Désignation des personnes responsables de la mise en œuvre du PPI et de la coordination des actions en cas d'incendie.
4. Formation et sensibilisation : Plans de formation pour le personnel sur les procédures d'évacuation, l'utilisation des extincteurs et la gestion des situations d'urgence.
5. Coordination avec les services d'urgence : Informations à fournir aux pompiers et autres services d'urgence pour faciliter leur intervention.

Année	Total de PPI réalisé
2021	0
2022	60
2023	32
2024	208

Caractéristiques particulières- Entraide intermunicipale

En 2024, nous avons débuté les travaux de révisions des ententes d'entraide.

Le Service de sécurité incendie de Gatineau a établi des accords intermunicipaux avec les villes suivantes :

- | | |
|------------------|-----------------------|
| ✓ Ottawa | ✓ Lochaber |
| ✓ Chelsea | ✓ Pontiac |
| ✓ Val-des-Monts | ✓ Thurso |
| ✓ Cantley | ✓ Saint-André-Avellin |
| ✓ L'Ange-Gardien | ✓ Mayo |

Caractéristiques particulières – Entraide intermunicipale (suite)

- Les exigences du ministère de la Sécurité publique (MSP) se concentrent de plus en plus sur l'optimisation des ressources à l'échelle régionale rendant ces partenariats cruciaux et leur pérennité essentielle.
- Il est important de noter que les exigences du MSP ne sont pas les mêmes pour un service des incendies à temps partiel et à temps plein.
- La formation destinée aux pompiers et pompières à temps partiel dans un secteur moins peuplé est moins élaborée.
- Ce contexte complexifie la révision des ententes.

Caractéristiques particulières – Événement spéciaux

Le rôle du Service de sécurité incendie de Gatineau (SSIG) dans le support des organisateurs d'activités ou d'événements temporaires à Gatineau est de s'assurer que les citoyens profitent de l'activité en toute sécurité. Pour y arriver, la division de la prévention doit :

1. Planifier l'activité : Le SSIG doit recevoir minimalement 30 jours avant l'activité la documentation afin d'examiner les demandes d'autorisation, notamment les plans de site, les plans de sécurité incendie, et autres documents obligatoires avant la tenue de l'événement.



Caractéristiques particulières – Événement spéciaux (suite)

2. Assurer la conformité aux normes : Vérifier toutes les installations notamment; tentes, structures gonflables, concessions alimentaires, équipements électriques, etc. afin qu'ils respectent les normes de sécurité, telles que CAN/ULC, NFPA, et autres standards applicables, en plus des dégagements requis.
3. Vérifier la sécurité des installations : S'assurer que les dispositifs de sécurité incendie sont présents, accessibles, en bon état, et que les mesures d'évacuation, d'alarme et de lutte contre l'incendie sont en place.
4. Contrôler la gestion des substances dangereuses : Surveiller la manipulation, le stockage et l'utilisation de matériaux inflammables ou combustibles tel que le propane.

Caractéristiques particulières – Évènement spéciaux (suite)

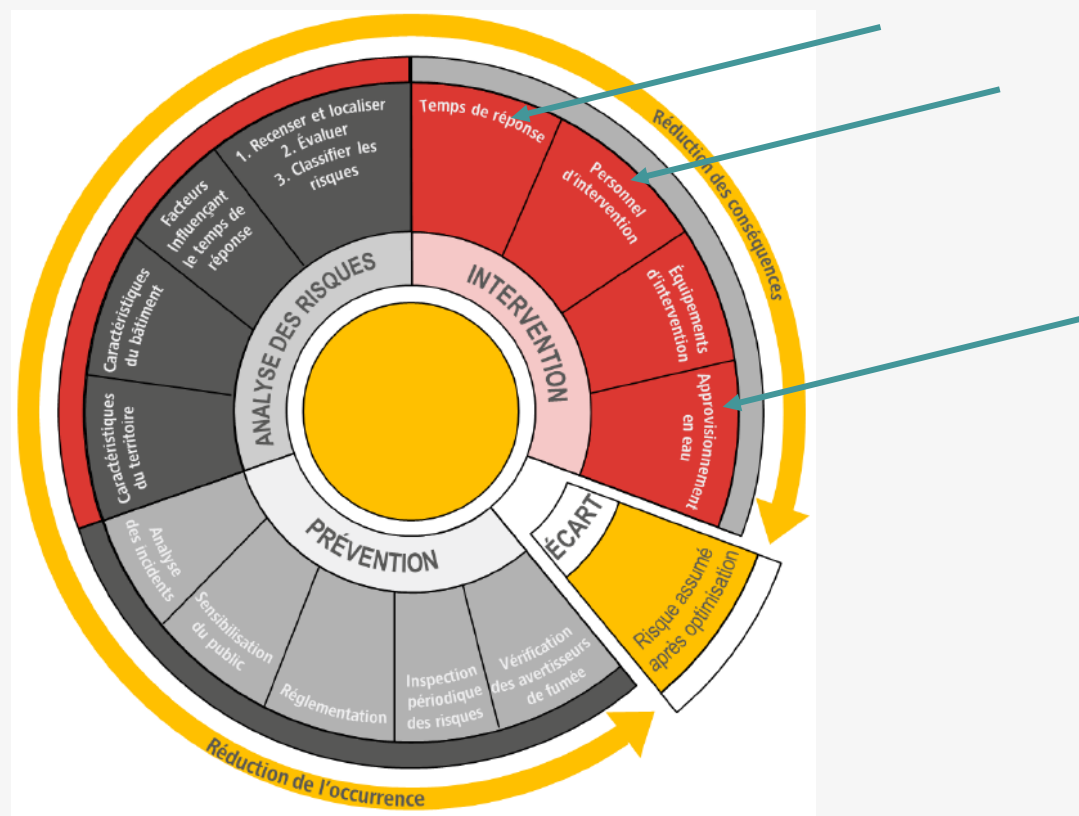
5. Personnel de sécurité : S'assurer que le personnel chargé de la surveillance incendie connaît ses responsabilités, utilise le matériel de sécurité, et peut intervenir en cas d'urgence.
6. Effectuer des inspections avant l'évènement pour vérifier la conformité et la sécurité du site.

En 2024, 35 demandes d'évènements ont fait l'objet d'une inspection à la division prévention.

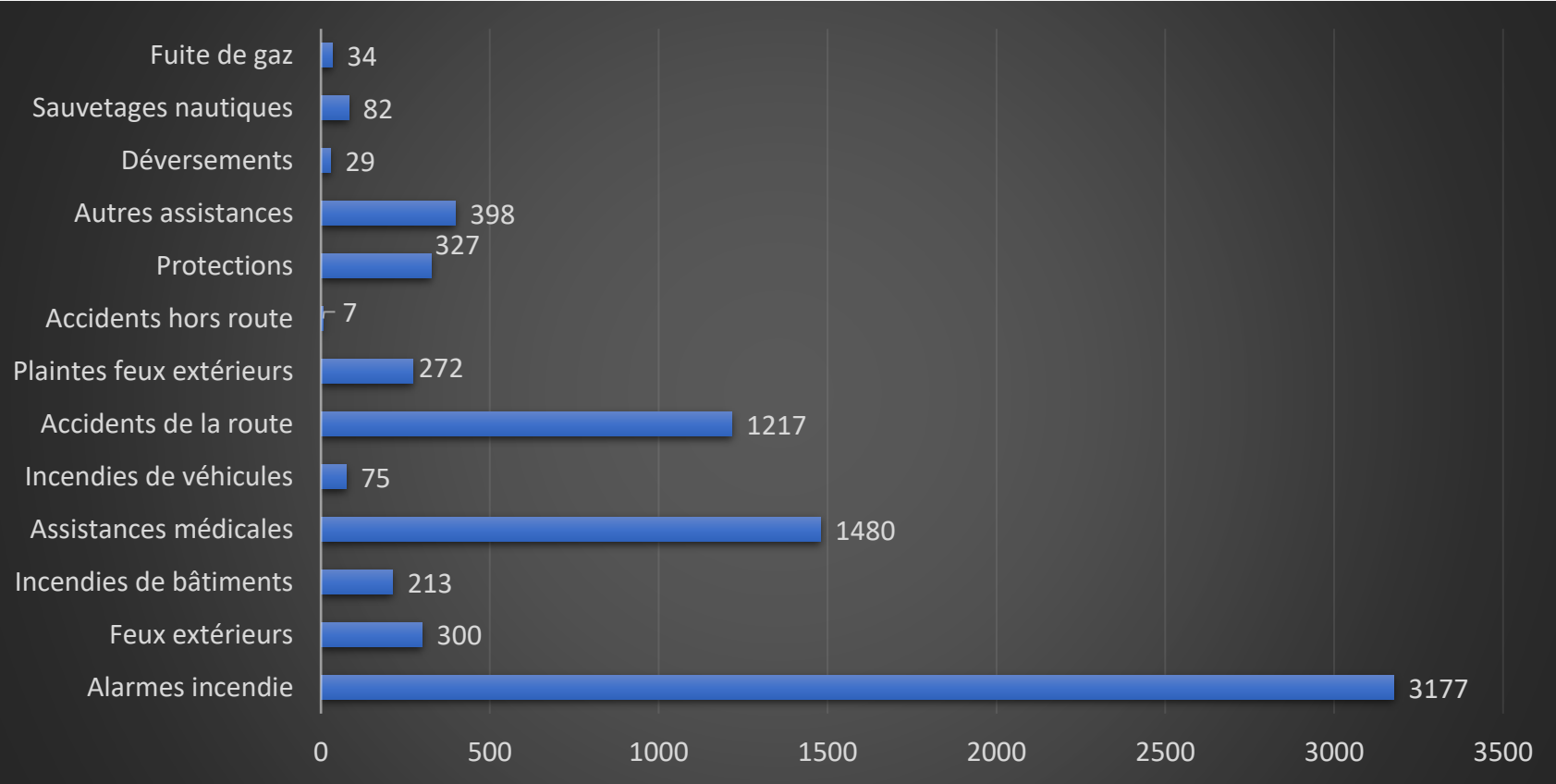
03

OPÉRATIONS

Le modèle de gestion des risques en matière de sécurité incendie



Nature des appels



Total d'appels :
8 963



Force de frappe



Au niveau des feux de bâtiments, le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de Gatineau prévoit une force de frappe de 10 pompiers en 10 minutes.



Selon les 213 incendies survenus en 2024, la force de frappe de 10 pompiers en 10 minutes a été atteinte à 94 % du temps.

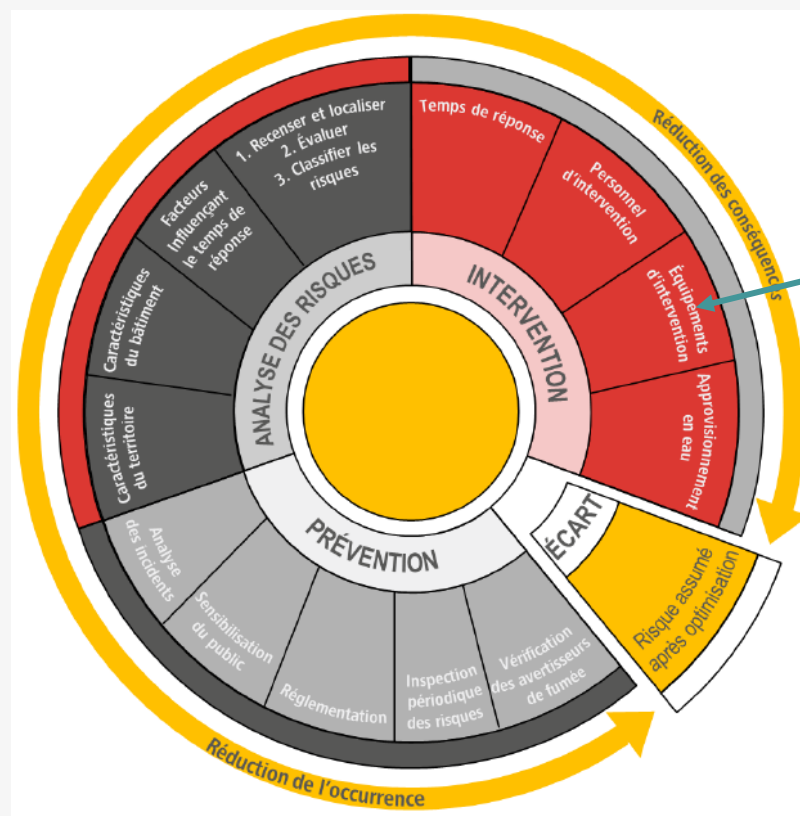
Valeur foncière sauvegardée par les interventions du SSIG

Description	2020	2021	2022	2023	2024
Valeur foncière des bâtiments incendiés	393 958 045 \$	547 504 408 \$	926 682 822 \$	706 866 688 \$	991 300 182 \$
Pertes estimées	6 133 969 \$	6 267 493 \$	9 745 283 \$	9 319 431 \$	10 759 289 \$
Pourcentage de pertes versus la valeur foncière des bâtiments impliqués	1,6%	1,1%	1,1%	1,3%	1,1%
Pourcentage de la valeur foncière sauvegardée par les interventions du SSIG	98,4%	98,9%	98,9%	98,7%	98,9%

04

RESSOURCES MATÉRIELLES

Le modèle de gestion des risques en matière de sécurité incendie



Entretien et inspection des équipements



- Gestion des inspections annuelles des 700 habits de combats du SSIG.
- Gestion de programme d'air respirable :
 - Tests d'étanchéités et banc d'essai des 463 des parties faciales;
 - Inspection de 565 cylindres d'air;
 - Bancs d'essai des 165 appareils de protection respiratoires;
 - Réparation des équipements d'air respirable défectueux.
- Suite aux incendies, 1 217 lavages de décontamination ont été réalisés.

Entretien et inspection des équipements



- Réalisation des tests annuels de plus 2 500 tuyaux (30 km de tuyaux).
- Gestions du cycle de vie de plus 4 000 pièces d'équipements de protections individuels.

Acquisition d'équipements



Acquisition de 13 nouveaux équipements de désincarcération à batteries.



05

FORMATION ET SST

Formation – Statistiques et réalisations

Dans un contexte en pleine mouvance concernant la reconnaissance par la CNESST de 15 cancers à titre de maladies présumées liés à la profession de pompiers, la division Santé, Sécurité et Formation a poursuivi son engagement envers l'amélioration des pratiques de travail, visant à rendre nos opérations de plus en plus sécuritaires. Dans ce cadre, nous avons coordonné le Comité paritaire en santé et sécurité du travail, permettant ainsi de faire avancer la santé et la sécurité au travail de façon paritaire.

Nous avons également offert une variété de formations aux pompiers, permettant de maintenir leurs acquis à jour. Plus particulièrement, dans le cadre de nos formations de masses de 2024, nous avons mis un accent particulier sur les formations relatives aux structures des bâtiments et à l'alimentation en eau.

Formation – Statistiques et réalisations (suite)

Au total, la division a proposé plus de 20 programmes de formation, incluant des modules tels que la formation d'auto-sauvetage et de sauvetage d'un pompier en détresse sur les autobus électriques de la Société de transport de l'Outaouais, la désincarcération, les incendies de végétation et les gaz inflammables. En tout, 24 817 heures de formation ont été suivies par le personnel du Service de sécurité incendie.

La division a accompagné les employés dans leur cheminement de carrière, les soutenant dans leur progression vers des postes de fonctions supérieures. Également, nous avons supervisé les processus d'embauche et d'intégration de trois cohortes de nouvelles recrues, de 6 semaines chacune, veillant à ce qu'elles soient bien préparées à rejoindre notre équipe.



Formation – Statistiques et réalisations (suite)

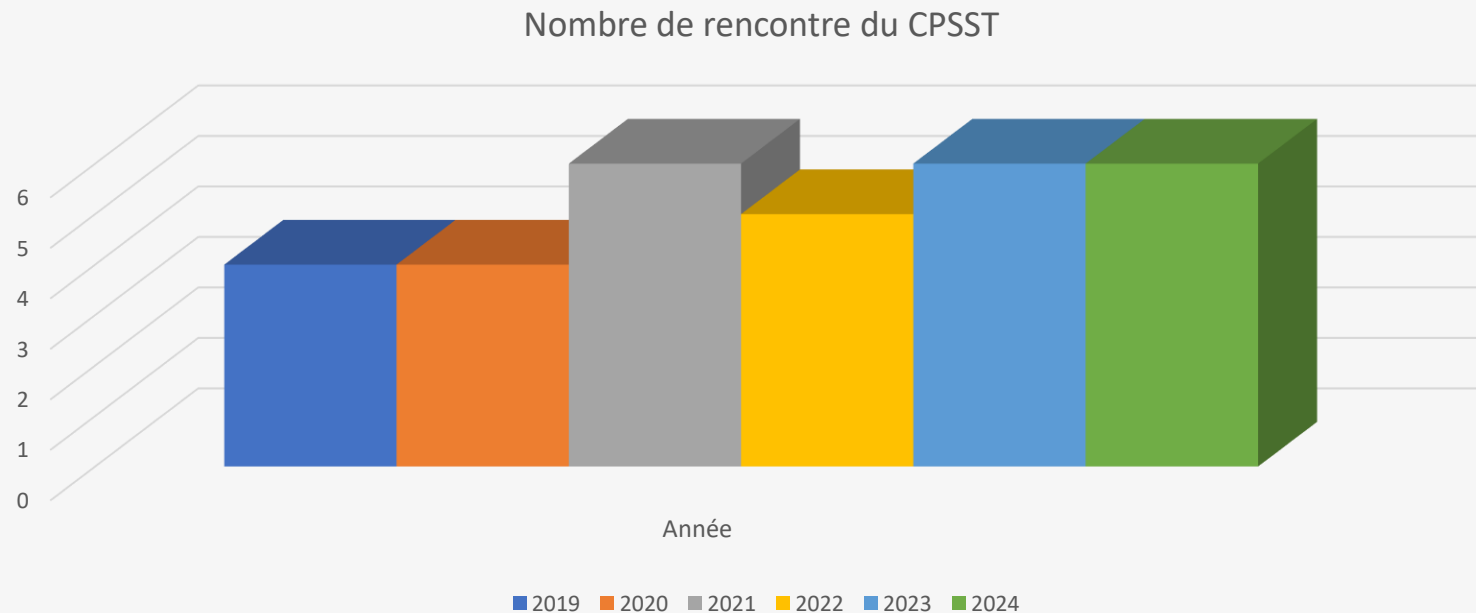
	2024	
	Nombre de séances	Nombre d'heures
Nombre de séances d'entraînement (maintien de compétences)	5278	9919,34
Nombre de formations externe	543	2704,5
Nombre de formations division formation	1690	11709,69
Nombre de formations portant sur la Santé et Sécurité au travail	504	483,71
Heures de formation sous toutes ses formes.	8015	24817,24

SST – Statistiques et réalisations

Le Comité paritaire en santé et sécurité du travail est composé de 5 membres. Ce comité se réunit en moyenne 4 à 5 fois par an. Les sujets principaux abordés au cours des 6 rencontres de 2024 furent majoritairement en lien avec la prévention des cancers chez les pompiers notamment :

- Le suivi de l'installation de système de captation à la source des gaz d'échappement des camions dans les garages de casernes;
- L'amélioration de nos pratiques sous l'angle de la prévention des cancers chez les pompiers;
- L'analyse de l'utilisation des substances **per**fluoroalkylées et **poly**fluoroalkylées (PFAS) dans la conception des vêtements de protection individuelle (VPI), dans le cadre du choix des nouveaux vêtements de protection individuels.

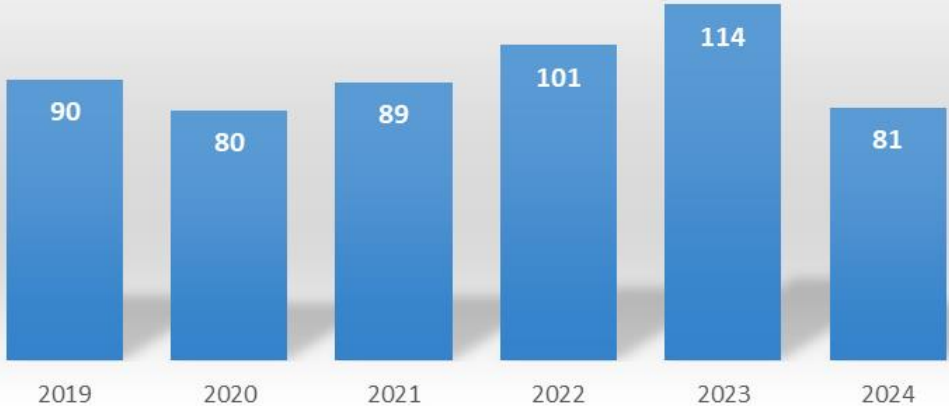
SST – Statistiques et réalisations (suite)



SST – Statistiques et réalisations (suite)

Indicateur - Santé et sécurité au travail

■ Nombre d'accidents au travail



	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'accidents au travail	90	80	89	101	114	81
Taux de fréquence	9,13	5,37	6,37	10,55	8	4,78
Indice de gravité	32	27,13	45,16	36,55	26,67	57,6
Taux de gravité	292,32	145,57	287,62	385,62	213,35	275,17



06

SÉCURITÉ CIVILE

Réalisations 2024

- Conférence lors de la journée technique de Travaux publics Québec sur la préparation municipale aux inondations.
- Conférence lors du congrès de la sécurité civile du ministère de la Sécurité publique sur un projet collaboratif entre la Ville de Gatineau et la Croix-Rouge pour la création et la mise en œuvre d'un portail d'inscription des personnes sinistrées.
- Conférence virtuelle lors d'une journée d'échange avec la Direction régionale de la Montérégie et de l'Estrie et des municipalités desservies par cette Direction régionale de la sécurité civile et sécurité incendie sur les leçons apprises à la suite de la tornade.
- Conférence lors du congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences sur les défis du rétablissement.

Réalisations 2024 (suite)

- Formation des nouveaux membres de l'Organisation municipale de sécurité civile, suivie d'un exercice de table visant à consolider les notions apprises.
- Nomination d'un membre de l'équipe du Bureau de la sécurité civile sur le Conseil d'administration de l'Association de sécurité civile du Québec.
- Participation active dans le comité du Centre d'hébergement d'urgence (des 6 grandes Villes : Saguenay, Québec, Lévis, Trois-Rivières, Longueuil, Gatineau) pour la mise en commun des connaissances et la rédaction d'un guide des meilleures pratiques pour l'ouverture d'un Centre d'hébergement d'urgence à l'intention des municipalités.
- Activité de rétroaction à la suite d'une panne du réseau informatique.

Réalisations 2024 (suite)

- Achat et configuration d'un système de surveillance et de prévision des aléas climatiques.
- Réalisation d'un projet d'étude en collaboration avec l'UQO et l'UQAC, portant sur les effets du cumul des catastrophes sur les gestionnaires de l'Organisation municipale de sécurité civile, dans une perspective de compréhension des enjeux humains et organisationnels en contexte d'urgence.
- Participation à l'élaboration d'un programme de formation en sécurité civile, en partenariat avec le Centre RISC et les villes de Saguenay, Québec et Terrebonne, axé sur le renforcement des capacités des équipes municipales à faire face aux risques majeurs.

Service de sécurité incendie de Gatineau

